



2013 DU 154 Attribution à une voie de la dénomination “rue Hervé Guibert” (14e).

PROJET DE DELIBERATION

EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Lors de la séance des 6 et 7 février 2012, vous avez émis le souhait que le nom d’Hervé Guibert soit attribué à une voie de la capitale.

Il vous est aujourd’hui proposé de rendre hommage à Hervé Guibert, écrivain et journaliste, en attribuant son nom à la voie identifiée par l’indicatif BS/14, projetée dans le cadre de l’aménagement du secteur de l’hôpital Broussais, à Paris 14e.

Hervé Guibert naît le 14 décembre 1955 à Saint-Cloud, dans les Hauts-de-Seine.

Il est issu d’une famille de la classe moyenne. Après une enfance parisienne dans le 14ème arrondissement, il poursuit des études secondaires à La Rochelle. Il fait alors partie d’une troupe de théâtre.

Revenu à Paris en 1973, son échec au concours d’entrée de l’Institut des hautes études cinématographiques le pousse vers la photo. Il expose et publie plusieurs ouvrages. Journaliste, il collabore dès 1973 à plusieurs revues. Il réalise des entretiens avec des artistes de son époque comme Isabelle Adjani, Zouc ou Miquel Barceló. A 21 ans, il intègre la rédaction du Monde, critique à la rubrique photographie pendant huit ans.

Petit prince aux dons multiples, il n’a que 23 ans quand il publie, en 1977, grâce à Régine Deforges, son premier livre *La Mort propagande*.

Ecrivain précoce, il est remarqué très vite par la critique et suivi par un noyau de lecteurs qui saluent son audace et sa férocité.

Sa rencontre, lors de sa tentative de carrière de comédien, avec Patrice Chéreau, le conduit à co-écrire le scénario de *L’Homme blessé* qui obtient le César du meilleur scénario en 1984.

Après plusieurs livres au succès d’estime, il atteint la gloire en 1990 en révélant son sida dans *A l’ami qui ne m’a pas sauvé la vie*, qui le fait connaître à un public bien plus important. Ce roman est le premier d’une trilogie, composée également du *Protocole compassionnel* et de

l'Homme au chapeau rouge. Dans ces derniers ouvrages, il décrit de façon quotidienne l'avancée de sa maladie.

Il réalise un travail artistique sur le SIDA, notamment au travers de photographies de son corps et d'un film, *La Pudeur ou l'Impudeur* qu'il achève avec la productrice Pascale Breugnot quelques semaines avant sa mort, ce film sera diffusé à la télévision le 30 janvier 1992.

Son rapport à l'écriture se nourrit ainsi pour l'essentiel d'autobiographie et d'autofiction. Il est également reconnu comme photographe et pour ses écrits sur la photographie.

Presque aveugle à cause de la maladie, il tente de mettre fin à ses jours la veille de ses 36 ans et meurt 14 jours plus tard le 27 décembre 1991, à l'Hôpital Antoine-Béclère, à Clamart, dans les Hauts-de-Seine.

Dix ans après sa disparition, ses carnets publiés à titre posthume le remettent en mémoire.

En 2011, la Maison européenne de la photographie organisa la première rétrospective de l'œuvre photographique de Guibert.

Si vous en étiez d'accord, la dénomination "rue Hervé Guibert" serait attribuée à la voie identifiée par l'indicatif BS/14, projetée dans le cadre de l'aménagement du secteur de l'hôpital Broussais et destinée à devenir publique, commençant au numéro 2 voie BT/14 et finissant voie BR/14, à Paris 14^e, conformément au plan annexé au présent exposé des motifs.

Je vous prie, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

Le Maire de Paris

2013 DU 154 Attribution à une voie de la dénomination “rue Hervé Guibert” (14e).

Le Conseil de Paris,
siégeant en formation de Conseil Municipal

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le projet en délibération en date du _____ par lequel M. le Maire de Paris propose d'attribuer la dénomination "rue Hervé Guibert" à la voie identifiée par l'indicatif BS/14, projetée dans le cadre de l'aménagement du secteur de l'hôpital Broussais et destinée à devenir publique, commençant au numéro 2 voie BT/14 et finissant voie BR/14, à Paris 14e ;

Vu le plan annexé audit exposé des motifs ;

Vu l'avis du Conseil du 14e en date du _____ ;

Sur le rapport présenté par Mme Anne HIDALGO au nom de la 8ème commission,

Délibère :

La dénomination "rue Hervé Guibert" est attribuée à la voie identifiée par l'indicatif BS/14, projetée dans le cadre de l'aménagement du secteur de l'Hôpital Broussais et destinée à devenir publique, commençant au numéro 2 voie BT/14 et finissant voie BR/14, à Paris 14e.